

Les stèles de Nakhtmin, premier prophète de Min et d'Isis

Autor(en): **Hari, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **23 (1975)**

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-728342>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les stèles de Nakhtmin, Premier Prophète de Min et d'Isis

par Robert HARI

Le Musée d'art et d'histoire de Genève possède dans une collection égyptienne constituée à l'origine par l'ancienne collection Walter Fol, par les donations d'Edouard Naville et par d'anciennes libéralités – mais aujourd'hui largement étendue par une série patiente et intelligente d'acquisitions – un ensemble de stèles assez mal publiées¹.

Plusieurs de ces stèles sont un cadeau du fameux Drovetti, pourvoyeur en antiquités égyptiennes de plusieurs collections princières en Europe – dont l'extraordinaire collection qui constitue le fond du Musée égyptologique de Turin. Drovetti, Piémontais d'origine et consul de France à Alexandrie, fait partie de ces diplomates installés en Egypte qui exploitèrent le pactole des antiquités égyptiennes, au moment où des princes collectionneurs se découvraient un goût subit pour l'antiquité orientale. Les circonstances dans lesquelles Drovetti, qui ne passe pas pour avoir été particulièrement désintéressé, fit don à l'Académie, en 1825, d'une série relativement importante de stèles provenant de ses fouilles, ne sont apparemment pas connues. La fiche du Musée stipule «don du Consul Drovetti, 1825» et Naville² mentionne simplement le fait.

Parmi ces stèles, il en existe une, inédite³, qui mérite attention. Elle porte le numéro D47 (D. pour Drovetti?). Taillée dans un calcaire fin, elle mesure 75 cm sur 52 cm; figures et hiéroglyphes sont en léger relief dans le creux. Elle est dédiée à une des incarnations de Ré (Ré – Horus – du – Double-Horizon) par un nommé Nakhtmin, *favori du roi et premier prophète du dieu Min et de la déesse Isis*. Elle a été jusque-là attribuée à la XII^e Dynastie (2000

à 1785 av. J.-C.), et donnée comme provenant d'Abydos, le haut lieu du culte d'Osiris en Moyenne-Egypte. La première indication demande à être révisée; comme on le verra plus loin, cette stèle est indubitablement de la XVIII^e Dynastie, et peut même être précisément datée du règne fort bref de l'avant-dernier roi de cette dynastie, Aï (1345-1341 av. J.-C.).

La seconde indication est peut-être exacte. Le Temple d'Abydos recevait des ex-votos, sous forme de stèles, d'Égyptiens qui y faisaient pèlerinage, et notre personnage, s'il a vécu comme nous le pensons, à Coptos – à 100 kilomètres au sud d'Abydos – peut fort bien avoir fait un geste pieux dans la ville d'Osiris (même si le contenu de la stèle, comme d'ailleurs de nombreuses autres trouvées à Abydos, n'a rien d'osirien, mais se réfère à la doctrine solaire d'Héliopolis). Un autre élément plaiderait pour l'attribution de ce monument à Abydos: la petite grenouille figurée sous la proue de la barque solaire. Une représentation identique figure dans la tombe abydienne d'un Thoutmès⁴; la grenouille semble avoir joué un rôle symbolique, analogue peut-être à celui du scarabée, puisque la reine Moutnedjemet, épouse d'Horemheb, s'était fait fabriquer comme amulette une grenouille en feldspath vert portant son cartouche⁵, bijou trouvé précisément dans le Temple d'Osiris⁶.

Le cintre de notre stèle représente deux cynocéphales adorant Ré-Harakhti dans sa barque du matin; cette scène de navigation rituelle n'est pas rare. Elle constitue une symbolique de la résurrection puisque, après

son voyage nocturne, Ré réapparaît au matin, annoncé par les cris des babouins saluant son lever. Une scène apparaît dans la tombe thébaine de Sennedjem où les deux babouins sont de part et d'autre de la barque de Ré (syncretisé cette fois en Harmakhis – Atoum-Khepri) 7.

Les légendes sont les suivantes :

(Au-dessus de Ré) : *Ré-Harakhty, le grand dieu, Seigneur du ciel.* (Au-dessus des babouins) : *Adoration des babouins adorateurs.* (imyw-htt i^cnyw), *saluant Ré; ils le louent en faveur de ton âme* (k3).

Si dans le cintre, c'est Ré dans sa barque du matin qui est adoré, la scène correspondante du corps de la stèle, où Nakhtmin, en grande robe de haut dignitaire, lève ses bras en signe d'adoration, s'adresse à Ré à son coucher. La légende en six colonnes déclare :

1. *Adoration de Ré quand il se couche à l'horizon de l'Occident du ciel.*
2. *Salut à toi, roi des dieux, Atoum à son beau coucher.*
3. *Ta barque est sur le ciel, en paix; la victoire sur*
4. *tous tes ennemis⁸, est le fait de ta mère Nout en ta faveur, ses deux bras*
5. *faisant le signe de libation* (nyny). (*Prononcé par le grand favori du dieu bon (= Pharaon), le Premier prophète de Min et*
6. *d'Isis, Nakhtmin, justifié.*

Le Dieu Ré, à tête de faucon, coiffé du disque solaire frappé de l'uraeus, est assis dans sa barque à la poupe caractéristique; il tient le signe *ankh*, le signe de vie. Devant lui – et c'est une des singularités de cette stèle – cinq plumes *maât*, le hiéroglyphe égyptien du mot «vérité». La proue est recouverte, comme c'est généralement la règle pour la barque de Ré, d'un tapis cousu de perles et à franges; les objets au haut du tapis sont inhabituels; on trouve en effet assez souvent – probablement placé au milieu du tapis, mais figuré à cet endroit selon la convention égyptienne du rabattement – une statuette d'Harpocrate, ou une statuette de Maât, la déesse Vérité, ou encore l'œil magique *oudjat*. En l'occurrence, il pourrait s'agir d'un bouquet de fleurs et de feuilles⁹. Selon l'usage, l'extrémité des rames

de gouverne est décorée – en l'espèce, d'une tête d'Horus. La barque navigue sur le signe hiéroglyphique du ciel.

Au demeurant, la stèle témoigne d'un travail hâtif – mais non pas maladroit; le sculpteur est assurément habile, comme en témoignent certains détails (par exemple, la forme des mains de Nakhtmin); mais le dédicataire a – si l'on peut risquer cette image – probablement commandé un travail au rabais...

Cette stèle est donnée comme datant de la XII^e Dynastie, pour des raisons qui nous échappent: rien dans la langue, ou dans le caractère des hiéroglyphes, voire des figures (à part la petite barbe de Nakhtmin?) n'autorise une telle attribution; on pourrait tout aussi bien suggérer la XVIII^e (la graphie du mot Ré) ou la XIX^e Dynastie. Mais un autre monument nous permet de mieux connaître le Nakhtmin de Genève et de dater sa stèle. C'est une stèle du Louvre¹⁰, en calcaire, traitée en léger relief dans le creux, et d'une facture extrêmement soignée, qui rappelle les plus beaux monuments de la fin de la XVIII^e Dynastie¹¹. Ce monument, dont quelques lignes ont été citées par Erman¹² ne semble pas avoir été publié photographiquement, ni traduit jusqu'à maintenant¹³, et nous remercions ici M^{me} Christiane Desroches-Noblecourt, conservateur en chef des antiquités égyptiennes du Louvre, de nous avoir communiqué l'excellente photographie que nous présentons (fig. 3), et de nous avoir accordé aimablement l'autorisation de publier ce monument.

L'origine de cette stèle n'est pas connue; selon toute probabilité, elle provient de Coptos, où Min et Isis se partageaient un double temple dont Nakhtmin était le grand prêtre.

Le cintre, très réduit étant donné la longueur de l'inscription – dix-neuf lignes, ce qui est relativement exceptionnel –, représente deux Anubis sur leur chapelle (leur *colline*, pour reprendre le terme égyptien), l'Anubis du Nord et celui du Sud: celui d'Abydos, et celui de Bubastis¹⁴.

Le haut du cintre est détérioré: on distingue encore cependant les deux derniers signes du nom de l'une des incarnations d'Anubis, Oupouaout, *l'Ouvreur-de-chemins*.



1. La stèle D 47 du Musée d'art et d'histoire de Genève (Photo E. Gaudin).

Le nom du roi Aï a été martelé (les deux cartouches de la deuxième ligne, et à la dernière ligne); ces divers martelages sont, de l'avis de l'auteur, à dater au plus tôt du règne de Sêti I^{er}, au moment où les Ramessides faisaient disparaître de leurs listes royales (Saqqarah, Abydos, Medinet-Habou) le nom des pharaons «hérétiques» (ou supposés tels) de la fin de la XVIII^e Dynastie; ont subsisté cependant les trois autres noms – sur cinq – de la titulature royale, ce qui constitue un argument supplémentaire étayant notre opinion: sous le règne suivant, le protocole complet du souverain défunt aurait été encore connu, et un martelage aurait porté sur l'ensemble de la titulature.

Nous avons dit que la facture de ce monument était remarquable; le graveur – qui commet cependant quelques erreurs – a même poussé l'élégance jusqu'à donner à ses graphies un style archaïsant; par exemple en employant à plusieurs reprises le simple trait vertical, au lieu du personnage assis utilisé, pour représenter le pronom de la première personne du singulier – caractéristique d'une graphie habituelle à la XII^e Dynastie. Nous ne nous attarderons pas, cependant, à signaler les particularités de langue ou de syntaxe de ce monument dont on trouvera ci-dessous la traduction; les passages lacunaires sont rares (trois premières et deux dernières lignes), et les reconstitutions sont aisées – sauf, bien entendu, en ce qui concerne malheureusement la date (la plus haute date connue du roi Aï est l'an 4, figurant sur un monument d'un autre Nakhtmin).

Traduction

1. [L'an X, le X^e jour] de la saison de l'inondation, sous la majesté de l'Horus-Ré, taureau puissant, étincelant dans ses apparitions, celui des Deux-Déeses, puissant et fort, qui repousse les Asiatiques, l'Horus d'or, prince de vérité, qui fait venir le Double-Pays à l'existence.

2. [Le roi de Haute et de Basse-Egypte], Seigneur du Double-Pays, [Kheper-Kheperou-Ré Ir-Maât, fils de Ré, seigneur des Apparitions, Itneter-Aï-Heka-Ouaset¹⁵], aimé d'Osiris, Seigneur d'Abydos, doué de vie.

3. [Le dieu de Haute Egypte] et dieu du Delta, Anubis¹⁶ sur sa colline, qu'ils accordent¹⁷ la gloire au ciel, la puissance sur terre, et la justification dans la Nécropole; (qu'ils accordent) d'entrer et de sortir de ma tombe, de me rafraî-

4. -chir à son ombre et de boire à mon canal chaque jour; de fortifier tous mes membres. Qu'Hapy me donne

5. des offrandes (?), des bouquets, des légumes en leur saison, et (qu'il me donne) de me promener sur la rive de¹⁸ mon lac chaque jour sans cesse et sans arrêt.

6. Que mon âme¹⁹ soit dans les branches des arbres que j'ai plantés; que je me rafraîchisse au pied de mes sycomores et que je mange les fruits qu'ils ont portés.

7. Que ma bouche et les paroles qui y sont soient (comme celles) des Suivants d'Horus; que je sorte vers le ciel, que je descende sur terre; il n'y aura pas d'obstacle sur

8. mon chemin, il n'y aura pas de contrainte pour mon ka¹⁹, pas de barrage pour mon âme; je serai au milieu des Favoris, avec les Sanctifiés;

9. je cultiverai ma terre dans les Champs du Ialou²⁰; je gagnerai le Champ des Offrandes. On sortira vers moi avec des cruches (de bière), des pains-pesen

10. provenant des pains des Seigneurs de l'Eternité. Je prendrai mes quartiers de viande dans le monceau de viande sur la table d'offrandes du Grand dieu

Pour le ka du Premier Prophète de Min, Nakhtmin.

11. Il dit: «J'ai pratiqué le culte et le respect des dieux et j'ai fait ce qui les satisfait. J'ai donné du pain à celui qui avait faim; j'ai rassasié celui qui n'avait rien; j'ai été un suivant

12. d'Horus dans sa maison²¹; je n'ai pas été bavard²² parmi les courtisans; je n'ai pas porté mes pas au loin, mais je me suis tenu derrière le trône; j'ai fait, en vérité, ce qu'aimait le roi,

13. sachant qu'il l'avait ordonné. J'ai été vigilant à mon poste pour accroître sa puissance; je me suis levé tôt pour le louer chaque jour. J'ai consacré mon attention

14. à ce qu'il a dit et je n'ai pas oublié ce qu'il a ordonné; j'ai pratiqué le respect et l'honnêteté; j'ai atteint la béatitude en restant sans passion

15. et en étant réservé. Mon maître m'a loué pour mes qualités; il a vu la solidité de mon bras. C'est mon cœur qui a mis mon excellente place au premier plan, et qui m'a installé dans le Hall du Conseil.

16. Pour le ka du directeur des prophètes des Seigneurs d'Akhmin²³, Nakhtmin, justifié.

Il dit: «O, vivants sur la terre et êtres qui vivent pour toujours et jusqu'à l'éternité; prêtres purificateurs;

17. prêtres lecteurs d'Osiris, le Seigneur instruit dans les paroles divines²⁴: qu'ils entrent dans ma tombe, qu'ils passent près d'elle; qu'ils lisent ma stèle; qu'ils se souviennent de mon nom, sans cesse,

18. devant les Seigneurs de la Vérité. Votre dieu²⁵ vous louera, il fera prospérer votre fonction pour vos enfants après votre longue vieillesse, selon ce que vous aurez dit.

19. Don que fait le roi Osiris (au) directeur des travaux dans le temple de [Kheper-Kheperou-Ré Ir-] Maât²⁶, «Menmenou», dans la Place-de-Vérité²⁷, le comte (h3ty-c), le Premier prophète de Min et d'Isis, Nakhtmin, bienheureux.

Le texte ci-dessus est, ce qu'on pourrait appeler, un *modèle du genre*, en matière de texte de stèle funéraire. Après les deux premières lignes rappelant la libéralité du roi (prenant en charge, à n'en pas douter, les frais de réalisation de ce monument), Nakhtmin exprime les souhaits traditionnels des défunts: une existence heureuse dans l'Au-Delà, avec tous les biens – partagés notamment de la table d'offrande des dieux – que peut souhaiter un vivant. Dès la onzième ligne, Nakhtmin procède à ce qu'on a l'habitude d'appeler la «déclaration d'innocence», insistant sur les qualités dont il témoigna durant son existence et qui lui valent d'être rangé parmi les accompagnateurs d'Horus. Dès la douzième ligne déjà, cependant, Nakhtmin abandonne les banalités rhétoriques qu'on est habitué à

rencontrer sur de tels monuments pour personnaliser, en quelque sorte, l'énoncé de ses qualités: il a été un familier de Pharaon, il s'est fait remarquer par sa discrétion et sa modestie tout en faisant avancer les affaires de son maître. Ne nous y trompons pas: c'est assurément de la fausse modestie. Car Nakhtmin est un très haut personnage: non seulement il est Grand-Prêtre dans un des importants temples de l'Égypte de la XVIII^e Dynastie, celui de Min et Isis à Coptos, mais il est noble (ou, plus probablement, a été anobli) et il remplit une des fonctions considérées comme l'une des plus importantes, puisqu'elle le conduisait à édifier la «demeure d'éternité» du roi, celle d'architecte. La stèle du Louvre permet donc de connaître le réalisateur du Temple, aujourd'hui à l'état de vestige, que le roi Aï s'était fait édifier à Medinet-Habou, en retrait du Temple d'Amenophis III dont il ne subsiste plus que les colosses dit de Memnon.

Ce temple, inachevé à la mort du roi Aï, après un court règne de quatre ans, fut repris par son successeur Horemheb, qui l'acheva en l'agrandissant considérablement. Nakhtmin fonctionna-t-il comme architecte d'Horemheb aussi? Ce n'est pas impossible, mais probablement peu de temps. La mention d'Aï, et non d'Horemheb, sur la stèle du Louvre n'est pas significative à cet égard: il aurait été difficile de la corriger ou de la compléter par un deuxième protocole royal. Nous savons, par un graffito de la tombe de Thoutmès IV à la Vallée des Rois²⁸ qu'en l'an 8 d'Horemheb, Nakhtmin avait disparu, puisque l'architecte d'Horemheb, à cette époque, est Maya – l'un des très grands architectes égyptiens, auteur probable de la Salle Hypostyle de Karnak.

Dans sa modestie apparente, la stèle de Genève est donc celle d'un important personnage d'une très grande époque – celle qu'on a parfois appelée la Renaissance de l'Égypte pharaonique²⁹.

¹ Quelques-unes d'entre elles ont été sommairement présentées dans le *Catalogue des sculptures antiques*, de W. Deonna (Genève 1924).

² *Archives suisses d'anthropologie générale*, t. III (1919), p. 200.

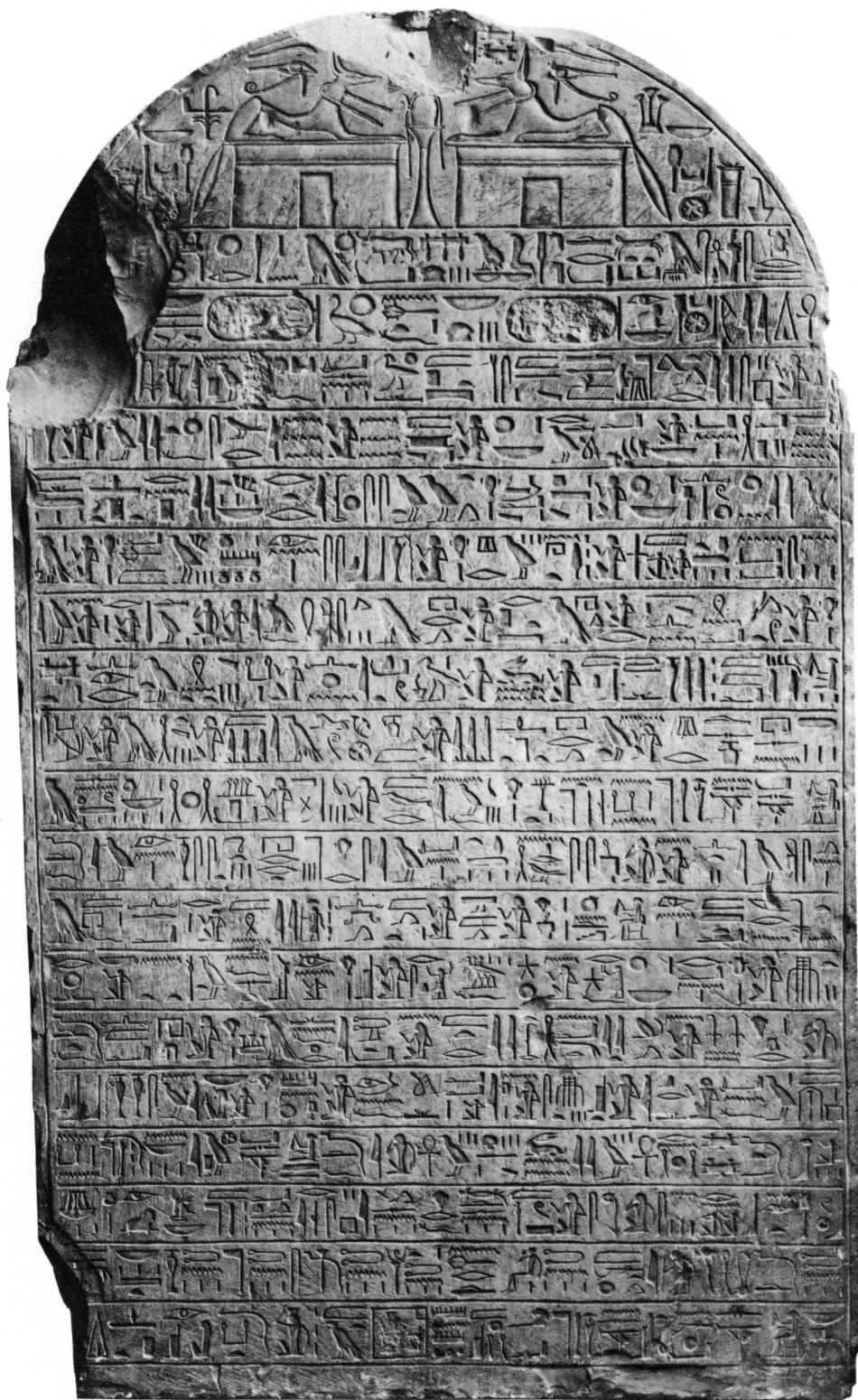
³ DEONNA, *op. cit.*, p. 13. Elle est reproduite, sans relevé ni traduction, dans l'ouvrage autographié de Wiedemann, *Ägyptische Grab- und Denksteine* (1898), III, pl. VIII.

Un relevé (sans reproduction ni traduction) a été fait, incorrectement, par Wiedemann en 1896 (*Rec. Trav.*, 18, 123).

⁴ PETRIE, *Abydos I* (1902), pl. 71, haut.

⁵ ID, *ibid.*, II, pl. 40 m.

⁶ Peut-être faudrait-il voir aussi dans la présence de cette grenouille une allusion à la déesse primordiale Heket, à



3. Stèle C 55 du Musée du Louvre (Photo Chuzeville).

tête de grenouille, qui présidait aux naissances en donnant le souffle de vie: en quelque sorte, Ré renaît au matin.

⁷ A. LHOPE, *Peinture égyptienne* (1954), pl. 69.

⁸ Litt.: *vaincre tous tes ennemis*.

⁹ ou du support sur lequel reposait le tapis: cf. les représentations au Musée d'art et d'histoire (n^{os} 163 et 163 bis), sur le cercueil de la chanteuse Bouthârkhonsou, ou encore de masses et de couteaux.

¹⁰ C 55.

¹¹ Par exemple la stèle d'Horemheb (Hymne à Ré), British Museum 551.

¹² *La Religion des Égyptiens*, Payot 1937, p. 267.

¹³ Des relevés anciens et parfois partiels: Prisse d'Avennes, *Monuments Égyptiens* (1847), XVII; PIEHL, *Inscriptions hiéroglyphiques* (1886), ix-xb; PIERRET, *Inscriptions du Louvre* (1874), ii, 90-3.

¹⁴ Dans une graphie inhabituelle.

¹⁵ Le double nom du roi signifie: *Ré devient en son devenir; celui qui accomplit la Vérité; le Père Divin Aï, prince de Thèbes*.

¹⁶ A une époque postérieure aux martelages des noms du roi, probablement sous la XXII^e Dynastie, on martela la représentation d'Anubis en chacal assis, en le confondant avec le dieu Seth, qui connut la malédiction à certaines époques comme ennemi d'Horus.

¹⁷ Les deux Anubis sont dits «sur sa colline», expression stéréotypée, mais sont considérés comme deux personnages dans la suite du texte.

¹⁸ *nw*, comme si *rive* était au pluriel.

¹⁹ L'Égyptien distingue deux (parfois trois) «âmes»; le *ba* qui correspond le mieux à notre notion d'«âme»; le *ka* qui est une sorte de double immatériel.

²⁰ Les Champs du Ialou et le Champ des Offrandes (ou des Souchers) correspondent, par analogie, aux Champs-Élysées de l'antiquité classique.

²¹ Lire: *le roi dans son palais*.

²² Litt.: *ma bouche n'a pas été grande*.

²³ Min et Isis; titre synonyme et raccourci de «Premier prophète de Min et d'Isis». Cf. l. 19.

²⁴ *ss3 nb m mdwt ntr*: le scribe a confondu les deux expressions *ss3 m mdwt ntrw*, et *nb ntrw mdw*, épithète de Thot.

²⁵ c.-à-d. *le roi sous lequel vous vivez*.

²⁶ Le nom royal, dans le signe hiéroglyphique du palais, a été martelé (seul le signe *Maât* a été respecté). La restitution est certaine: le *Ré* est encore visible. Cf. Hölscher, *The Temples of the XVIIIth. Dyn.*, p. 80 et fig. 70.

²⁷ c.-à-d. Thèbes.

²⁸ CARTER ET NEWBERRY: *The Tomb of Thoutmosis IV*, 7-8, 33.

²⁹ L'identité absolue des titres religieux des deux personnages rend peu probable l'hypothèse de deux personnages différents, père et fils ou petit-fils par exemple. L'absence du titre d'architecte sur la stèle de Genève pourrait faire penser soit que le titre de Grand-Prêtre transcendait celui d'architecte, et constituait en quelque sorte le titre en soi sur un monument où la place était limitée; soit que la stèle date du tout début du règne d'Aï, avant que Nakhtmin n'ait été élevé à une nouvelle charge.

Les Nakhtmin (et les Minnakht, qui pourraient être pour des raisons de pure convention religieuse, des Nakhtmin dans une graphie différente) sont relativement nombreux. Nous avons dénombré 13 Nakhtmin et 8 Minnakht, qui seront l'objet d'une petite étude à paraître dans *Aegyptiaca Helvetica*.